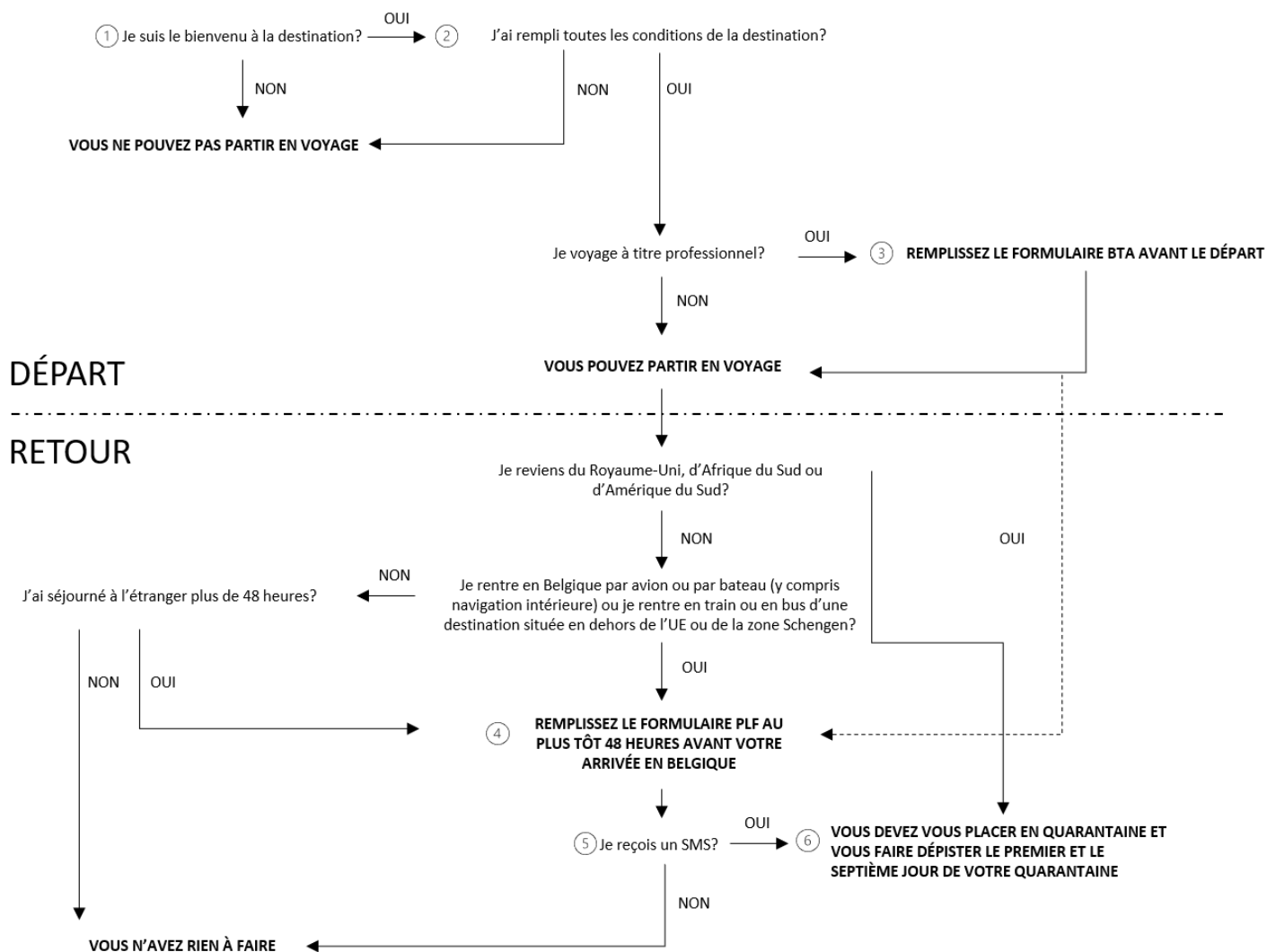


Plan par étapes pour votre prochain voyage (d'affaires)



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- ① Consultez les conseils aux voyageurs sur <https://diplomatie.belgium.be/fr>
- ② Consultez les conseils aux voyageurs sur <https://diplomatie.belgium.be/fr> Certaines destinations exigent, par exemple, un test PCR négatif remontant à maximum 72 heures.
- ③ Pour plus d'informations à ce sujet, surfez sur <https://bta.belgium.be/fr/login> Le numéro de certificat obtenu pourra être reporté ultérieurement sur le Passenger Locator Form (si nécessaire). Vous réduisez ainsi la probabilité de devoir vous placer en quarantaine, même au retour d'une zone rouge. Cette exception vaut uniquement pour les voyages à titre professionnel.
- ④ Pour remplir le Passenger Locator Form, surfez sur <https://travel.info-coronavirus.be/fr/public-health-passenger-locator-form>
- ⑤ Vous revenez d'une zone rouge ? Il y a de très fortes chances que vous receviez un SMS. La probabilité est plus faible si vous voyagez à titre professionnel et que vous avez demandé un numéro de certificat BTA (cf. ③). Pour plus d'informations sur les codes couleur par pays, surfez sur <https://www.info-coronavirus.be/fr/code-couleur-par-pays/>
- ⑥ Pour en savoir plus sur la quarantaine, surfez sur <https://www.info-coronavirus.be/fr/quarantaine-isolement/> Pour en savoir plus sur le dépistage, surfez sur <https://www.info-coronavirus.be/fr/d%C3%A9pistage/> Pour en savoir plus sur les exceptions à la quarantaine et au dépistage, surfez sur <https://www.info-coronavirus.be/nl/uitzonderingen/>

© UniglobeTravel

Ce schéma s'applique uniquement aux voyageurs ayant leur résidence principale en Belgique. Ce schéma ne donne lieu à aucun droit. Pour toutes les informations actualisées, nous vous renvoyons aux sources officielles du gouvernement belge, comme les sites [info-coronavirus.be](https://www.info-coronavirus.be) et diplomatie.belgium.be.